

4. LES MAISONS PITTORESQUE ET VICTORIENNE 1870 À 1930

HISTORIQUE

Les constructions dites victoriennes, qui se caractérisent par une architecture éclectique, ont vu le jour sous le règne de la reine Victoria (1819 à 1901), en Angleterre. Elles sont issues d'un courant artistique qui unit de nombreux styles du passé, créant une surcharge ornementale caractéristique.

La maison de style néo-Queen Anne est caractérisée par un plan asymétrique, des formes de toits complexes et une ornementation abondante, de nombreux pignons et des tours accentuant la verticalité. Ces vastes maisons à l'architecture sophistiquée témoignent de la réussite et de l'aisance de leurs propriétaires.

Bien que plus sobre, la maison pittoresque hérite des qualités volumétriques et ornementales du style néo-Queen Anne, tout en restant partiellement liée à la tradition vernaculaire rurale. Originellement concentrée dans les noyaux villageois, elle a fini par conquérir aussi les milieux urbains sous des formes moins ornementées.

VARIANTES



CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

VOLUMÉTRIE

- » Un étage et demi à deux étages et demi, montés sur un plan asymétrique;
- » Toitures complexes à pentes moyennes à fortes;
- » Exhaussement du rez-de-chaussée faible à moyen (1);
- » Ouvertures disposées asymétriquement en façade;
- » Galeries de largeur variable en façade, parfois nichées dans un coin intérieur du plan, ou superposées.



REVÊTEMENTS

Toiture

- » Tôles nervurées (2), à baguette (3), ou à la canadienne (4);
- » Bardeaux de cèdre (5).



Murs

- » Planches horizontales peintes (6);
- » Bardeaux de cèdre peints (7);
- » Planches cornières et chambranles d'une couleur généralement distincte (8);
- » Briques d'argile (9), parfois avec chaînage d'angle et couronnement d'ouverture (10);
- » Bardeaux d'amiante (11).



PRINCIPES GÉNÉRAUX POUR RÉNOVER

- » Il vaut toujours mieux **entretenir** que réparer et il vaut toujours mieux **réparer** que remplacer;
- » Respecter le style et l'époque du bâtiment en termes de volumétrie, de disposition des portes et des fenêtres sur les façades, de types de revêtements sur les murs et la toiture, de modèles de fenêtres, d'ornementation et de couleurs;
- » Recourir à des **interventions réversibles** qui n'affecteront pas de manière définitive le bâtiment;
- » Considérer une rénovation de **qualité** comme un investissement à long terme;
- » Consulter un professionnel ou un inspecteur en bâtiment de la Ville de Saguenay en cas de doute ou de travaux majeurs.

Information : 418 698-3112

Exemple
à suivre

CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

OUVERTURES

- » Disposées asymétriquement sur la façade;
- » Généralement alignées entre les étages en façade;
- » Les portes et fenêtres sont pourvues de chambranles moulurés de quatre à six pouces de largeur et de linteaux de formes diverses, ou couronnées d'un assemblage de briques en arc ou en plate-bande (dans le cas des maisons de briques).

MODÈLES DE PORTES ET FENÊTRES

- » Portes à panneaux en bois peint couramment cintrées d'une imposte^①;
- » Fenêtres à guillotine à carreaux (petits-bois)^②, parfois avec imposte;
- » Fenêtres à battants à carreaux (petits-bois)^③, parfois avec imposte.

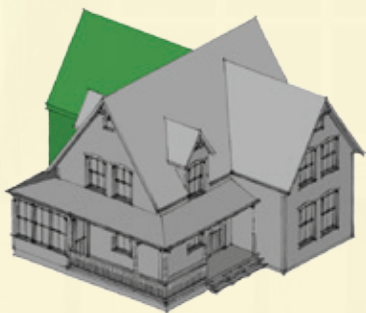


GALERIES ET ESCALIERS

- » Galerie couverte d'un toit à auvent aux formes variables, soutenu par des poteaux de bois peint carrés ou tournés, ornés d'un socle, d'un chapiteau et souvent de corbeaux chantournés;
- » Galerie accessible par quelques marches et bordée de garde-corps. Présence de contre-marches découpées d'ouvertures aux motifs harmonisés au reste de l'ornementation;
- » Ornementation abondante et présence d'éléments décoratifs chantournés, de mouluration et de motifs divers.

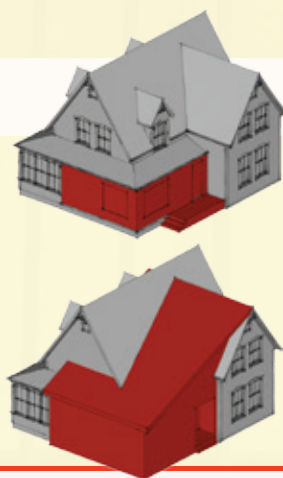
INTERVENTIONS ADÉQUATES

- » Privilégier les agrandissements vers l'arrière qui conservent l'intégrité de la façade.



À ÉVITER

- » Éviter l'ajout de volumes qui modifient les proportions et caractéristiques originelles de la façade.
- » Éviter les agrandissements qui affectent l'aspect d'origine de la façade par l'ajout de formes impropres au style.



Les informations contenues dans cette fiche sont fournies à titre indicatif et ne constituent pas un portrait exhaustif du style qui est présenté. Avant d'entreprendre des travaux de restauration, de rénovation ou de construction, il est conseillé de contacter un inspecteur en bâtiment de la Division des permis, programmes et inspections, de votre arrondissement en composant le 418 698-3112. Celui-ci sera en mesure de vérifier la conformité de votre projet avec la réglementation d'urbanisme. L'inspecteur en bâtiment peut vous confirmer si votre résidence est située dans un secteur assujéti à un contrôle architectural (PIIA). Dans ce cas, votre demande de permis sera étudiée par le comité consultatif d'urbanisme de votre arrondissement.

Pour en savoir davantage sur les programmes et subventions disponibles, consultez le site Internet à permis.saguenay.ca.